

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 01111

Numéro SIREN : 482 945 011

Nom ou dénomination : FME

Ce dépôt a été enregistré le 08/10/2020 sous le numéro de dépôt 15619

FME

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 000 euros

Siège social : 3 Rue de Sarrelouis
67000 STRASBOURG

RCS STRASBOURG 482 945 011

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 21 JUILLET 2020**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 926 791,88 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	926 791,88 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	+ 602,91 euros
	<hr/>
Pour former un bénéfice distribuable de	927 394,79 euros
A titre de dividendes Soit 1 500,00 euros par action	- 150 000,00 euros
Le solde	777 394,79 euros
. Au compte "Autres Réserves" Qui s'élève ainsi à 2 041 304,00 euros	- 777 000,00 euros
. Au compte "Report à Nouveau" Qui s'élève ainsi à 394,79 euros	- 394,79 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

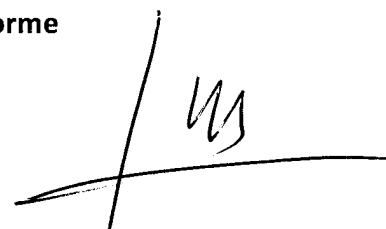
Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, dans l'hypothèse d'une option à l'imposition au barème progressif, s'élève à 150 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la Loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE	DIVIDENDE PAR TITRE
Exercice clos le 31 décembre 2016	90 000 euros	soit 900 euros par titre
Exercice clos le 31 décembre 2017	140 000 euros	soit 1 400 euros par titre
Exercice clos le 31 décembre 2018	195 000 euros	soit 1 950 euros par titre

**Certifié conforme
Le Président**



**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Exercice clos le 31 Décembre 2019

FME SAS

au capital de 1 000 000 €
3 rue de Sarrelouis 67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 482 945 011
SIRET 482 945 011 00021

arianeAUDIT

FME

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 Euros
3 rue de Sarrelouis
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 482 945 011
SIRET 482 945 011 00021

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

A l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 5 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Immobilisations financières

La note « Immobilisations financières » figurant dans l'annexe des comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à ces comptes.

- Autres créances

La note « Créances et dettes » figurant dans l'annexe des comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives aux créances.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes retenues, nous nous sommes assurés de leur correcte application et de la pertinence des informations fournies dans les notes de l'annexe des comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Strasbourg, le 2 juillet 2020

ARIANE AUDIT
Le commissaire aux comptes



Christophe BRAND

FME

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 Euros
3 rue de Sarrelouis
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 482 945 011
SIRET 482 945 011 00021

**ANNEXES AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

SOMMAIRE

BILAN	I
COMPTE DE RÉSULTAT	II
ANNEXE	III

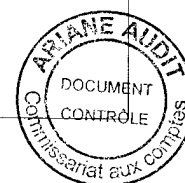
Bilan actif

	31/12/2019			31/12/2018
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	1		1	1
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	114 888		114 888	51 138
Constructions	749 215	94 016	655 199	309 852
Installations techniques, mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	145 729	90 327	55 401	70 329
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	284 030		284 030	196 600
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 293 863	184 344	1 109 519	627 920
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	980 125		980 125	835 566
Autres créances	4 236 665		4 236 665	3 208 712
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	958 653		958 653	787 895
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	6 175 442		6 175 442	4 832 173
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	7 469 305	184 344	7 284 961	5 460 093

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an



Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel		
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 000 000	1 000 000
Ecarts de réévaluation		
RESERVES		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles	100 000	90 000
Réserves réglementées		
Autres réserves		
	1 264 304	810 304
Report à nouveau	603	814
Résultat de l'exercice	926 792	658 789
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		522
CAPITAUX PROPRES	3 291 699	2 560 429
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS RISQUES, CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 132 877	1 032 877
Emprunts et dettes financières divers	939 763	1 116 043
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 282 441	471 272
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 745	37 780
Dettes fiscales et sociales	302 739	221 448
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 150	7 620
Autres dettes	287 548	12 624
Produits constatés d'avance		
DETTES	3 993 262	2 899 664
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	7 284 961	5 460 093
Résultat de l'exercice exprimé en euros et centièmes	926 791,88	658 788,77
(1) Dont dettes à moins d'un an	2 626 421	1 507 837
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	547 939	699 837

Compte de résultat

			31/12/2019	31/12/2018
	France	Exportation	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises				
Production vendue (Biens)				
Production vendue (Services et Travaux)	550 711		550 711	660 140
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	550 711		550 711	660 140
Productions stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			10	(1)
PRODUITS D'EXPLOITATION			550 721	660 139
Achats de marchandises Variation de stock				
Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				
Autres achats et charges externes			73 931	86 821
Impôts, taxes et versements assimilés			29 410	7 775
Salaires et traitements			45 000	252 000
Charges sociales du personnel			18 544	95 487
Cotisations personnelles de l'exploitant			2 379	3 523
Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			30 831	30 605
Dotations aux provisions : - sur immobilisations - sur actif circulant - pour risques et charges				
Autres charges			2	542
CHARGES D'EXPLOITATION			200 096	476 752
RESULTAT D'EXPLOITATION			350 624	183 387

Compte de résultat

	31/12/2019	31/12/2018
RESULTAT D'EXPLOITATION	350 624	183 387
Bénéfice attribué ou perte transférée	981 331	339 946
Perte supportée ou bénéfice transféré	436 992	176 038
De participations (3)	40 922	19 635
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	260 000	160 000
Reprises sur provisions et transfert de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
PRODUITS FINANCIERS	300 922	179 635
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	133 900	66 412
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	133 900	66 412
RESULTAT FINANCIER	167 022	113 223
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 061 985	460 518
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	430	202 953
Reprises sur provisions et transferts de charges	522	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	952	202 953
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	430	4 200
Dotations aux amortissements et aux provisions		206
CHARGES EXCEPTIONNELLES	430	4 406
RESULTAT EXCEPTIONNEL	522	198 547
PARTICIPATION DES SALARIES		
IMPOTS SUR LES BENEFICES	135 715	277
TOTAL DES PRODUITS	1 833 926	1 382 673
TOTAL DES CHARGES	907 134	723 884
RESULTAT DE L'EXERCICE	926 792	658 789

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n°2014-05 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements n°2015-06 du 23 novembre 2015 et n° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Le bilan de l'exercice présente un total de 7 284 961 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 1 833 926 euros et un total **charges** de 907 134 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 926 792 euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations financières

Les titres de participation correspondant exclusivement à des titres souscrits lors de la constitution des filiales.

Ces titres sont évalués en fonction de leur valeur d'utilité.

Les participations détenues au sein de sociétés civiles de construction vente tiennent compte des perspectives de commercialisation et des marges prévisibles sur les programmes en cours.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Résultat des SCI

La quote-part de résultat issus des affectations de résultat des SCI de Construction-Vente figure dans le compte de résultat par l'intermédiaire des comptes de quote-part de résultat des opérations faites en commun (655 et 755).

Emprunt obligataire

La société FME a émis le 30 août 2018, un emprunt d' un million d'Euros (1 000 000€) représenté par 10 000 obligations ordinaires non convertibles en actions.
Ces obligations pourront être remboursées en totalité ou en partie à compter du 1er janvier 2023 et, en tout état de cause, au plus tard le 31 décembre 2026.

Informations complémentaires

En France, l'épidémie de coronavirus COVID-19 donne lieu à de multiples mesures préventives (confinements, quarantaines, suspension des déplacements et événements professionnels.. .) pour en limiter la propagation.
Les mesures actuelles et à venir, compte tenu du caractère évolutif de la situation sont susceptibles d'avoir des répercussions significatives sur l'économie du pays et, le cas échéant, sur la société.
Il est encore, à ce stade, difficile d'évaluer l'impact global sur l'exercice en cours, dans la mesure où celui-ci dépendra de la durée de l'épisode viral et de la vitesse à laquelle l'activité reprendra après cet épisode.

EXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Frais d'établissement et de développement						
Autres	1					1
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1					1
Terrains	51 138		63 750			114 888
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	387 965		361 250			749 215
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	102 276					102 276
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	43 453					43 453
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	584 832		425 000			1 009 832
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	196 600		87 860		430	284 030
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	196 600		87 860		430	284 030
TOTAL	781 433		512 860		430	1 293 863

Amortissements

Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
		Dotations	Diminutions	
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	78 113	15 903		94 016
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	43 613	8 566		52 179
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	31 787	6 362		38 149
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	153 513	30 831		184 344
TOTAL	153 513	30 831		184 344

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
s d'établissement et de développement							
es immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
ains							
structions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
technique matériel outillage industriels							
l générales Agenct aménagt divers							
riel de transport							
riel de bureau, informatique, mobilier					522		(522)
allages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES					522		(522)
d'acquisition de titres de participation							
TOTAL					522		(522)
TOTAL GENERAL NON VENTILE						522	(522)

SEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour amortissements dérogatoires	522		522	
Provisions fiscales pour prêts d'installation				
Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES	522		522	
Pour litiges				
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL	522		522	
dotations reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			522	
mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.				

NEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

	31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives des titres prêtés	980 125	980 125	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	28 071	28 071	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	4 188 624	4 188 624	
Débiteurs divers	19 969	19 969	
Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES	5 216 790	5 216 790	
) Prêts accordés en cours d'exercice			
) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 132 877	132 877		1 000 000
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	547 939	547 939		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	391 824	24 982	106 602	260 239
Fournisseurs et comptes rattachés	43 745	43 745		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 823	3 823		
Impôts sur les bénéfices	135 715	135 715		
Taxes sur la valeur ajoutée	162 063	162 063		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 138	1 138		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 150	4 150		
Groupe et associés (2)	1 282 441	1 282 441		
Autres dettes	287 548	287 548		
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	3 993 262	2 626 421	106 602	1 260 239
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	24 382			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	15 046			

NEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Produits à recevoir		1 671 753
Autres créances clients		979 665
<i>Clients - Factures à établir</i>	979 665	
Autres créances		692 088
<i>TAXE D'APPRENTISSAGE</i>		
<i>c/c EDIFIPIERRE EXPLOITATION</i>	83	
<i>C/C LES 7 PERLES DE GASSIN</i>	399 550	
<i>C/C SEP VILLA GASSIN</i>	238 893	
<i>Intérêts courus s/CC</i>	37 447	
<i>Assoc. Inter. sur C/C EBFC</i>	16 115	



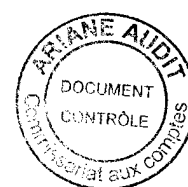
NEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Charges à payer		564 021
Autres emprunts obligataires		132 877
<i>Int.courus / autres emp.oblig.</i>	132 877	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		4 658
<i>Interets courus à payer</i>	4 658	
Emprunts et dettes financières divers		386 864
<i>C/C L'ID'ILL QP Affect Résult</i>	13 253	
<i>C/C AFF RES 7 PERLES DE GASSIN</i>	7 030	
<i>C/C Affect.résul.Dijon Patrim.</i>	349 210	
<i>C/C Affect resultat Hyacinthe B5</i>	4 628	
<i>C/C Affect résultat Au Passage du rocher</i>	10 060	
<i>C/C Affect resultat Anvergur</i>	318	
<i>Intérêts courus à payer</i>	2 365	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		39 119
<i>Factures Non Parvenues</i>	39 119	
Dettes fiscales et sociales		505
<i>Etats - Charges à payer</i>	257	
<i>PARTICIPATION FORMATION PROFES</i>	248	

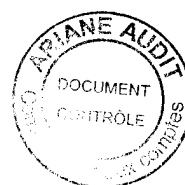


NEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		100,00	10 000,0000	1 000 000,00
Emises pendant l'exercice			0,0000	
Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
Du capital social fin d'exercice		100,00	10 000,0000	1 000 000,00



Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	Ariane Audit							
	31/12/2019	31/12/2018	%	%	31/12/2019	31/12/2018	%	%
lit commissariat aux comptes, certification, des comptes individuels et consolidés Emetteur Ariane Audit Filiales intégrées globalement des diligences et prestations directement à la mission du commissaire aux comptes Emetteur Ariane Audit Filiales intégrées globalement	5 630	3 000	100,00	100,00				
Sous-total	5 630	3 000	100,00	100,00				
des prestations rendues par les commissaires aux comptes aux filiales intégrées globalement Juridique, fiscal, social Autres								
Sous-total								
TOTAL	5 630	3 000	100,00	100,00				

NEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

SAS EDIFIPIERRE	3 269 387	80,00	752 369
SAS EDIFIPIERRE Bourgogne-Franche Comté	3 833 093	80,00	737 038
SAS EDIFIPIERRE Ile de France	58 870	60,00	22 963
SAS EDIFIPIERRE Paca	218 103	80,00	34 494

2. Participations (10 à 50 %)

SCI ODALCO (exercice clos au 31/12/2019)	5 295	25,00	295
SCI les terres de haut (exercice clos au 31/12/2019)	29 495	25,00	24 495
SCI Centre Rhinau (exercice clos au 31/12/2019)	(172)	20,00	(5 172)
SCI SIKARU (exercice clos au 31/12/2019)	(2 727)	50,00	(3 727)
SARL BGV (exercice clos au 31/12/2018)	1 400 968	33,33	83 455
SARL Green Marsh (exercice clos au 15/06/2019)	638	25,00	1 290
SARL EDIFIPIERRE Exploitation (exercice clos au 30/09/2019)	147 747	33,33	11 991
SCI BRAILLE (exercice clos au 31/12/2019)	(198 203)	33,00	(13 181)
SCCV Chazal (exercice clos au 31/12/2019)	53 571	15,00	66 858
SCCV AHUY Place 1 (exercice clos au 31/12/2019)	(12 754)	33,00	(13 753)
Diversity (exercice clos au 30/09/2019)	36 269	20,00	(22 990)
Point du jour (exercice clos au 30/09/2019)	116 191	25,00	115 191
SCCV LA LOUVIERE (exercice clos au 31/12/2019)	(56 786)	50,00	(57 786)
SCCV L'UNITHA (exercice clos au 31/12/2019)	(50 536)	20,00	(51 536)
SCCV ANVERGUR (exercice clos au 31/12/2019)	91	35,00	(909)

3. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

3 Détenion en usufruit

4 Aucun exercice arrêté

INEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

2. Participations (10 à 50 %)

SCCV Lafayette patrimoine (31/12/2019)	59 957	50,00	11 142
SCCV 44 Y (exercice clos au 31/12/2019)	(57 910)	17,00	(58 910)
SCCV La Closerie (exercice clos au 31/12/2019)	548 762	50,00	547 762
SCCV AHUY Place 2 (exercice clos au 31/12/2019)	18 251	33,33	17 250
SCCV 13 ROTONDE (exercice clos au 31/12/2019)	109 187	33,33	59 385
SCCV ELISABETH 3 (exercice clos au 31/12/2019)	951 812	20,00	999 384
SCI LE PATIO PROVENCAL (exercice clos au 31/12/2019)	100 872	35,00	99 872
SCCV 75 AVH (exercice clos au 31/12/2019)	(8 254)	33,00	(8 955)
SCCV AHUY PLACE 3 (exercice clos au 31/12/2019)	714 470	33,00	732 375
SCCV SENNECEY 11 A 1 (exercice clos au 31/12/2019)	424 149	33,00	468 026
SCI DIVERCITY PARIS 14EME (exercice clos au 31/12/2019)	(6 956)	20,00	(7 956)
SCI MDB CANOPEE (exercice clos au 31/12/2019)	(79 434)	20,00	(80 434)
SCCV 45 RDL (exercice clos au 31/12/2019)	(12 330)	33,00	1 815
SCCV 8 ROT (exercice clos au 31/12/2019)	(18 850)	33,00	(5 644)
SCCV 154 RA (exercice clos au 31/12/2019)	(7 772)	33,00	(199)

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

- 3 Détenue en usufruit
- 4 Aucun exercice arrêté



NEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

2. Participations (10 à 50 %)

SCCV 38 RDB (exercice clos au 31/12/2019)	(17 657)	25,00	(4 594)
SCCV CONTI (exercice clos au 31/12/2019)	(27 014)	33,00	(10 691)
SCCV NOBLE 6 (exercice clos au 31/12/2019)	(28 470)	33,00	(9 729)
SCCV L'ID'ILL (exercice clos au 31/12/2019)	(35 868)	20,00	(36 868)
SCCV LES 7 PERLES DU GASSIN (exercice clos au 31/12/2019)	(14 325)	25,00	(15 325)
SCCV AU PASSAGE DU ROCHER (exercice clos au 31/12/2019)	(24 149)	40,00	(25 149)
SCCV DIJON PATRIMOINE (exercice clos au 31/12/2019)	(1 262 288)	24,50	(1 264 288)
SCCV HYACINTHE B5 (exercice clos au 31/12/2019)	(13 023)	33,00	(14 023)
SCCV 181 POTETS (exercice clos au 31/12/2019)	(4 814)	33,00	(5 813)

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

- 3 Détenion en usufruit
- 4 Aucun exercice arrêté